

## Demande d'avis sur le projet de PLU de la commune de Villers-sur-Coudun



**De** Tess DE BACKER <tess.de-backer@cnpf.fr>  
**À** <contact@villerssurcoudun.fr>  
**Cc** Guillaume RIELLAND <guillaume.rielland@cnpf.fr>  
**Date** 26/02/2025 10:09

 Note forêts dans PLU (CNPF).pdf (~279 ko)

Bonjour,

Vous avez sollicité la délégation Hauts-de-France du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) pour émettre un avis sur le projet de PLU arrêté par le conseil municipal de Villers-sur-Coudun.

A u regard des informations internes dont nous disposons concernant la forêt privée sur votre commune, nous souhaitons vous transmettre une note relative à l'intégration des espaces boisés dans les PLU.

Nous recommandons - le cas échéant - d'utiliser à bon escient les classements en Espaces Boisés Classés (art. L113-1 du Code de l'Urbanisme) au titre d'éléments de paysage pour les boisements (art. L151-23 du Code de l'Urbanisme).

Ces outils de protection des boisements proposés par le Code de l'Urbanisme doivent en effet venir en complément de ceux du Code Forestier et non en superposition pour garantir une gestion forestière durable dynamique et pérenne.

En vous remerciant de prendre en compte cet avis et vous souhaitant bonne réception du document,

Bien cordialement,

--

Tess DE BACKER

Ingénieure Communication, vulgarisation & développement du territoire  
Animatrice CETEF & FOGEFOR 02

CNPF Hauts-de-France - Normandie

Site Hauts-de-France

96 rue Jean Moulin 80000 Amiens

Tél. : 03 22 33 52 04

Portable : 06 98 14 18 50

[ <https://www.cnpf.fr/> | [www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr) ]  
[ <https://www.facebook.com/cnpf.foret> ] [ <https://www.linkedin.com/company/cnpf/> ] [ [https://www.youtube.com/c/CNPF\\_for%C3%AAt](https://www.youtube.com/c/CNPF_for%C3%AAt) ] [ [https://www.instagram.com/cnpf\\_foret/](https://www.instagram.com/cnpf_foret/) ]